

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION DE CABINET

DIRECTION GENERALE DU BUDGET



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

31 JUL 2017

**RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE
DU PREMIER SEMESTRE 2017**

Juillet 2017

A handwritten signature in blue ink, located in the bottom right corner of the page.

Au premier semestre 2017, le budget de l'Etat pour l'exercice 2017 a été exécuté dans un contexte marqué par : la poursuite du renforcement des capacités techniques et institutionnelles des forces de défense et de sécurité intérieures ; la signature de plusieurs accords de paix grâce à l'appui de la communauté internationale en vue de jeter les bases d'une cohésion sociale et de cessation des hostilités ; la poursuite de la mise en œuvre du programme économique conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) avec des résultats satisfaisants malgré les conditions de sécurité difficiles qui prévalent dans le pays. Ce qui a permis à cette institution d'approuver le déblocage d'une nouvelle tranche de prêt de 16,3 millions de dollar US au titre de l'accord de Facilité Elargie de Crédit (FEC) afin de couvrir les besoins persistants du pays en matière de balance des paiements.

Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2017 sont faites dans un contexte caractérisé par :

- i) **Au plan international**, selon les prévisions du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance mondiale devrait être modérée en 2016, à 3,1%, avant de rebondir à 3,4% en 2017.
- ii) **Au plan national**, le taux de croissance du PIB, initialement projeté à 5,2 % en 2017 a été revu à la baisse à 4,5 % du fait de la détérioration de l'environnement sécuritaire dans certaines parties du pays vers la fin du troisième trimestre de l'année 2016 ; des goulots d'étranglement en matière de transport ; et de la faible exécution des projets d'investissement. Quant à l'inflation, elle se situerait à 4,5%. Un taux qui demeure supérieur à la norme communautaire de 3%. Les recettes en cash rapportées au PIB sont projetées à environ 8,8% en 2017.

Les principaux faits ayant caractérisé l'élaboration du budget 2017 concernent : le retour à l'ordre constitutionnel suivi de l'installation des institutions de la République ; la conclusion d'un nouveau programme appuyé par la Facilité Elargie du Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) ; l'élaboration d'un plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) regroupant les besoins et les priorités des cinq (05) premières années de la période post-électorale.

Sur la base de ces principales hypothèses, les recettes sont projetées à 203 milliards de FCFA et les dépenses à 237 milliards de FCFA, présentant ainsi un solde budgétaire déficitaire de 34 milliards de FCFA.

Ce rapport présente l'exécution du budget de l'Etat au cours du premier semestre 2017, à partir des informations financières collectées. Il présente dans un premier temps l'exécution du budget 2017 en recettes et en dépenses en rapport avec les prévisions annuelles, et dans un second temps, donne des indications sur les perspectives au second semestre 2017.

I - EXECUTION BUDGETAIRE AU PREMIER SEMESTRE 2017

Les prévisions budgétaires contenues dans la loi de finances 2017 sont présentées dans le tableau ci-après par grandes masses de ressources et de charges ainsi que les résultats de l'exécution au premier semestre 2017.

Tableau n° 1 : prévisions et réalisations par grandes masses des ressources et des charges au premier semestre 2017 (En millier de francs CFA).

	Prévision 2017 [1]	Réalisation au 1er trimestre 2017 [2]	Réalisation au 2è trimestre 2017 [3]	Total réalisation au 1er semestre 2017 [4]=[2]+[3]	Taux d'exécution (en %) [5]=[4]/ [1]	Gestion budgétaire au premier semestre 2017 [6]
RESSOURCES	203 251 331	47 305 277	39 190 454	86 495 731	42,56	86 495 731
Ressources intérieures	134 513 599	40 280 441	35 739 454	76 019 895	56,51	76 019 895
Ressources propres	134 513 599	36 388 441	30 387 454	66 775 895	49,64	66 775 895
Douanes	75 504 167	22 816 533	15 292 123	38 108 656	50,47	38 108 656
Impôts	53 009 432	13 216 870	14 490 174	27 707 044	52,27	27 707 044
Trésor	6 000 000	355 038	605 157	960 195	16,00	960 195
Emprunts	-	3 892 000	5 352 000	9 244 000		9 244 000
Emprunts (Bon du Trésor)		3 892 000	5 352 000	9 244 000		9 244 000
Ressources extérieures	68 737 732	7 024 836	3 451 000	10 475 836	15,24	10 475 836
Appuis budgétaires	13 736 000	609 000	3 451 000	4 060 000	29,56	4 060 000
Appuis projets	55 001 732	6 415 836		6 415 836	11,66	6 415 836
Dons projets	32 380 246	6 337 638		6 337 638	19,57	6 337 638
Emprunts projets	22 621 486	78 198		78 198	0,35	78 198
CHARGES	237 234 116	36 774 854	27 944 335	64 719 189	27,28	81 703 237
Dépenses primaires	145 523 971	26 581 394	23 098 495	49 679 889	34,14	61 373 111
Personnel	58 021 043	14 007 278	12 567 870	26 575 148	45,80	26 575 148
Biens et services	26 766 277	8 206 689	5 701 879	13 908 568	51,96	17 599 785
Frais financiers	3 689 000	-		0	-	-
Transferts et subventions	57 047 651	4 367 427	4 828 746	9 196 173	16,12	17 198 177
Dépenses d'investissement	72 348 145	10 096 934	4 845 840	14 942 774	20,65	20 233 600
Sur ressources propres	17 346 413	3 681 098	4 845 840	8 526 938	49,16	8 526 938
Sur ressources extérieures	55 001 732	6 415 836		6 415 836	11,66	11 706 662
Dépenses de rembours. de la dette	19 362 000	48 263		48 263	0,25	48 263
Dettes intérieures		48 263		48 263		48 263
Dettes extérieures				0		
Solde budgétaire	- 33 982 785	10 530 423	11 246 119	21 776 542	- 64,08	4 792 494

Sources : LF2017, DGB (Ges'Co), DGTCP, DGID, DGDDI, MEPC

1.1 – Les ressources mobilisées

L'analyse de la situation des ressources budgétaires mobilisées à fin juin est basée essentiellement sur les données fournies par les structures en charge de recouvrement desdites recettes. Celles-ci intègrent l'ensemble des recettes budgétaires en brut, y compris celles des provinces qui ne sont pas prises en compte dans l'exécution du plan de trésorerie, ainsi que les informations fournies par le

Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération sur les dons programmes et projets.

Au 30 juin 2017, les ressources budgétaires ont été mobilisées à hauteur de 86,5 milliards de francs CFA, correspondant à 42,6% des prévisions annuelles. Ce faible taux de mobilisation s'explique par le retard dans la mise à disposition des données relatives aux financements des investissements sur ressources extérieures. En effet, l'exécution des investissements sur ressources extérieures ne suivant pas la procédure normale en vigueur (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement)¹, il est difficile d'obtenir toutes les informations y relatives dans le délai requis pour leur prise en compte dans le rapport d'exécution budgétaire d'un trimestre donné.

Les ressources mobilisées se décomposent en ressources intérieures : (76,0 milliards de francs CFA) et extérieures (10,5 milliards de francs CFA).

1.1.1 – Les ressources intérieures

Prévues pour un montant de 134,5 milliards de francs CFA, les ressources intérieures ont été mobilisées à hauteur de 76,0 milliards de francs CFA soit 56,5% des prévisions. Celles-ci sont constituées des emprunts intérieurs (bons du Trésor : 9,2 milliards de FCFA) et les ressources recouvrées par les régies financières (Douanes, Impôts et Trésor : 66,8 milliards de FCFA).

✓ Analyse des ressources propres

Les ressources propres sont constituées par l'ensemble des recettes recouvrées par les Directions Générales : des Douanes et Droits Indirects ; des Impôts et des Domaines ; et du Trésor et de la Comptabilité Publique.

L'ensemble des ressources propres mobilisées au cours de la période sous-revue se chiffre à 66,8 milliards de FCFA et se décomposent en recettes en cash (49,8 milliards de FCFA) correspondant à 74,5% du montant total et recettes d'ordre (16,9 milliards). Il convient de noter que les recettes d'ordre sont constituées essentiellement des exonérations et des compensations qui sont la contrepartie du Gouvernement en faveur : i) des forces internationales dans le cadre des efforts de

¹ L'exécution des dépenses d'investissement sur ressources extérieures suit la procédure de chaque bailleur de fonds ; ce qui ne permet pas de disposer à temps réel les données sur le niveau de consommation des crédits budgétaires.

sécurisation du pays ; et ii) des Organisations Non Gouvernementales Humanitaires pour l'assistance aux populations sinistrées.

Le tableau ci-dessous récapitule les réalisations des régies à fin juin 2017.

Tableau n° 2 : Répartition du montant (en milliers de FCFA) des recettes par structure de recouvrement à fin juin 2017.

		DOUANES	IMPÔTS	TRESOR	TOTAL
Réalisation au 1er semestre 2016	Cash	23 674 196	15 544 225	2 617 107	41 835 528
	Ordre	24 213 999	5 968 748	972 241	31 154 988
	Total	47 888 195	21 512 973	3 589 348	72 990 516
Réalisation au 1er trimestre 2017	Cash	11 872 192	11 573 315	249 112	23 694 619
	Ordre	10 944 341	1 643 555	105 926	12 693 822
	Total	22 816 533	13 216 870	355 038	36 388 441
Réalisation au 2ème trimestre 2017	Cash	12 868 505	12 855 645	373 078	26 097 228
	Ordre	2 423 618	1 634 529	232 079	4 290 226
	Total	15 292 123	14 490 174	605 157	30 387 454
Réalisation au 1er semestre 2017	Cash	24 740 697	24 428 960	622 190	49 791 847
	Ordre	13 367 959	3 278 084	338 005	16 984 048
	Total	38 108 656	27 707 044	960 195	66 775 895

Source : DGDDI, DGID et DGTCP 2017

Par structure de recouvrement, la situation se présente de la manière suivante.

❖ **La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)**

Sur une prévision annuelle de 75,5 milliards de FCFA, au 30 juin 2017, la DGDDI a mobilisé 38,1 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 50,5 %. A la même période de l'exercice 2016, la DGDDI avait recouvré 47,86 milliards de francs CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau des recouvrements entre 2016 et 2017, un taux de régression de plus 20 % imputable principalement aux recettes d'ordre dont le montant a déchu de 10,8 milliards de FCFA grâce aux mesures prises pour contingentier les exonérations. En revanche, le montant des recettes en cash est en hausse de 4,5% par rapport à la même période de 2016. En dépit de ces résultats, les recettes en cash recouvrées par la DGDDI restent en deçà des objectifs. C'est pourquoi, des mesures correctives sont envisagées pour rehausser le niveau des recettes douanières.

Le tableau ci-dessous présente les réalisations de la DGDDI par grands postes de recettes à fin juin 2017.

Tableau n° 3 : Répartition des recettes réalisées par la DGDDI (en milliers de francs CFA) aux premiers trimestres 2016 et 2017

Nature des recettes	Réalisation au premier semestre 2016	Prévision 2017	Total réalisation au 1er trimestre 2017		Total réalisation 2ème trimestre 2017		Total réalisation au 1er semestre 2017
			Cash	Total	Cash	Total	
Recettes fiscales	41 725 848	67 009 263	10 272 714	20 000 997	11 625 108	13 826 695	33 827 692
Droits de sortie	537 343	2 305 103	479 105	479 105	277 874	277 874	756 979
Amendes et pénalités	194 508	647 905	118 877	118 877	102 563	102 563	221 440
Recettes affectées	1 842 020	3 221 829	657 410	1 035 914	474 921	556 605	1 592 519
Recettes sur exercices antérieurs	-	1 934 701	0	0	0	-	-
Autres recettes	3 588 476	385 366	344 086	1 181 640	388 039	528 386	1 710 026
Total général	47 888 195	75 504 167	11 872 192	22 816 533	12 868 505	15 292 123	38 108 656

Source : DGDDI, 2017.

La contreperformance au niveau des recettes douanières s'explique entre autres par une sous-évaluation des valeurs des marchandises importées liée aux fraudes et une sous-utilisation du système SYDONIA.

Afin de maintenir l'objectif de recettes inchangées au cours du second semestre 2017, des mesures correctives ont été adoptées pour rattraper le manque à gagner.

Il s'agit des entre autres actions :

- La sécurisation des opérations de transit en douane entre le port de Douala et le bureau de douane de destination à Bangui, le déploiement complet de SYDONIA au poste de Beloko ;
- La systématisation du mécanisme de paiement différé de la TVA pour les importations des biens d'investissement afin d'éviter l'accumulation de crédits de TVA ;
- L'augmentation du nombre de convois entre Beloko et Bangui ;
- L'amélioration du contrôle de conformité à la réglementation, grâce à un échange d'informations systématique entre les administrations fiscale et douanière ;
- La systématisation du traitement des transactions douanières dans l'application SYDONIA.

❖ La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

Au premier semestre 2017, la Direction Générale des Impôts et des Domaines a recouvré 27,7 milliards de FCFA soit 52,3% des prévisions annuelles. Le montant ainsi recouvré se décompose en recettes cash (24,4 milliards, représentant 88% de recettes mobilisées) et en recettes d'ordre (3,3 milliards).

Comparativement à la même période de l'année en 2016, le niveau global de recouvrement a connu une hausse de 28,8%, passant de 21,5 milliards de FCFA en 2016 à 27,7 milliards de FCFA en 2017.

Cette embellie s'explique entre autres par : des actions d'identification des grandes et moyennes entreprises défailtantes en matière de TVA ; et le lancement d'une campagne de recouvrement forcé des arriérés fiscaux.

Par nature économique, la contribution des différentes recettes à l'atteinte des objectifs de la DGID au premier semestre 2017 se présente ainsi qu'il suit :

- Recettes fiscales ont contribué de façon significative dans les performances de la DGID à hauteur de 87,5%. Le montant est passé à 24,23 milliards de francs CFA à fin juin 2017 contre 19,59 milliards de francs CFA à la même période en 2016, soit une hausse de 24%. Cette situation s'explique par la bonne tenue des sous-composante ci-après : i) Impôts sur le revenu, les bénéfiques et les gains en capital, ii) les impôts sur le patrimoine, iii) les impôts et taxes intérieures sur les biens et services avec une forte réalisation de la TVA, et iv) les autres recettes ;
- Recettes non fiscales constituées principalement des droits d'enregistrement, et des revenus des eaux, forêts, chasse et pêche ont une part contributive de 11,1% dans ce résultat. Comparativement à la même période de l'année 2016, le montant recouvré au cours de la période sous revue est en nette augmentation de 107,4%;
- Produits divers sont passés de 108,2 millions de FCFA au premier semestre 2016 à 236,1 millions de FCFA à la même période en 2017.

Le tableau ci-après met en exergue le niveau de performance de la DGID au premier semestre 2017.

Tableau n° 4 : Répartition des recettes (en milliers de FCFA) par grandes masses

Nature des recettes	Réalisation au 1er semestre 2016	Prévision 2017	Total réalisation au 1er trimestre 2017		Total réalisation au 2ième trimestre 2017		Total réalisation au 1er semestre 2017
			Cash	Total	Cash	Total	
Recettes fiscales	19 594 076	46 187 998	10 018 486	11 173 176	11 453 558	13 056 977	24 230 153
Recettes non fiscales	1 480 349	6 071 385	1 342 530	1 831 395	1 207 672	1 238 782	3 070 177
Recettes sur exercice	330 070	228 338	118 529	118 529	52 088	52 088	170 617
Produits divers	108 178	521 338	93 770	93 770	142 327	142 327	236 097
Total	21 512 673	53 009 059	11 573 315	13 216 870	12 855 645	14 490 174	27 707 044

Sources : LF2017, DGID

En dépit du résultat global atteint, la mise en œuvre des stratégies de recouvrement de la DGID au cours du premier semestre de l'année 2017 s'est heurtée à certaines difficultés. En effet, l'environnement dans lequel les activités de recouvrement ont été menées au cours de la période est marqué par un ralentissement de l'activité économique consécutive à la reprise des hostilités dans certaines villes des provinces, notamment au Nord, au Centre et l'Est du pays.

❖ La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Au premier semestre 2017, la DGTCP a recouvré au total 960,2 millions de francs CFA sur une prévision annuelle de 6 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 16 %.

Comparativement au montant recouvré à la même période de 2016, une régression drastique du niveau de recouvrement de l'ordre de 2,63 milliards de FCFA est observée, correspondant à un taux de -73%. Cette situation est liée principalement aux dividendes de 2 milliards de FCFA versés par la BEAC en mars 2016 et dont le même montant n'a pas été reconduit au cours du premier semestre 2017.

1.1.2 - Les ressources extérieures

Constituées des appuis budgétaires, des dons et emprunts projets, le niveau de mobilisation des ressources extérieures au second trimestre 2017 demeure faible.

A fin juin 2017, le montant total des ressources extérieures mobilisées se chiffrent à 10,5 milliards de francs, sur une prévision annuelle de 68,74 milliards de francs CFA soit un taux de mobilisation de 15,3%.

Par rapport à la même période un an plutôt, le niveau de mobilisation de ressources extérieures a atteint 18,7 milliards de francs CFA, on note une régression de 8,2 milliards de FCFA soit 43,8%.

Les 10,5 milliards de FCFA se décomposent en appuis budgétaires (4,1 milliards) et d'appuis projets (6,4 milliards). Notons que jusqu'au moment de la production du présent rapport, les données relatives à l'exécution des investissements sur ressources extérieures au deuxième trimestre ne sont pas encore disponibles.

Les principaux bailleurs sont : l'Union Européenne, la BAD, la Banque Mondiale, le Fonds Saoudien pour le Développement et le FIDA.

1.2 - Exécution des dépenses

La présente partie fait le point de l'exécution du budget de l'Etat à fin juin 2017 sur la base des états produits par Ges'Co. Il convient de rappeler que les dépenses d'investissement sur ressources extérieures ne suivent pas la procédure en vigueur.

Au premier semestre 2017, les dépenses hors investissement sur ressources extérieures ont été engagées à hauteur de 58,3 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 32%. Les ordonnancements y relatifs ont atteint un montant global de 45,1 milliards de francs CFA.

En ne considérant que les dépenses exécutées selon la procédure normale (ordonnancement) et celles suivant la procédure exceptionnelle (Ordre de Paiement), le niveau réel d'exécution au premier semestre est de 54,5 milliards de FCFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 30%. Ce niveau ne prend pas en compte les dépenses de trésorerie notamment le remboursement de la dette et les frais financiers qui feront l'objet de régularisation ultérieurement.

Les dépenses exécutées par ordonnancement et par Ordre de paiement (OP) représentent respectivement 82,8% et 17,2% du montant total des dépenses exécutées. Le montant élevé des dépenses exécutées suivant la procédure exceptionnelle (OP) s'explique principalement par de nombreux dossiers d'évacuations sanitaires ainsi que des missions à l'extérieur enregistrés au cours du premier semestre.

Le tableau ci-dessous retrace la situation des dépenses engagées, ordonnancées et par ordonnances de paiement sur la période sous revue.

Tableau n° 5 : Dépenses engagées et ordonnancées (en milliers de FCFA) au premier trimestre 2017

Nature des dépenses	Dotations	Cumul des dépenses engagées au 1er semestre 2017	Cumul des ordonnancements au 1er semestre 2017	Taux d'engagement au 1er semestre 2017	Taux d'ordonnements au 1er semestre 2017	Cumul des OP émis au 1er semestre 2017	Total Ordonnances et OP
Personnel	58 021 043	26 575 148	26 489 468	45,80	99,68		26 489 468
Fonctionnement	26 766 527	13 908 568	6 566 992	51,96	47,22	7 097 702	13 664 694
Frais financiers	3 689 000			0,00			-
Intervention	57 047 651	9 196 173	6 625 282	16,12	72,04	2 280 450	8 905 732
Investissement sur ressources propres	17 346 413	8 526 938	5 464 127	49,16	64,08		5 464 127
Remboursement de la dette	19 362 000	48 263		0,25			-
TOTAL	182 232 634	58 255 090	45 145 869	31,97	77,50	9 378 152	54 524 021

Sources : LF2017, DGB (Ges'Co)

➤ **Les dépenses du personnel**

Les dépenses du personnel au 30 juin 2017 se chiffrent à 26,5 milliard de francs CFA (y compris retenues sur salaires), ce qui représente 45,8% des prévisions annuelles par rapport à un objectif de 50% des prévisions. Cette situation est imputable aux efforts de nettoyage du fichier de la solde et des mesures qui consistent à ramener au salaire de grade les diplomates en fin de mission qui ont été rapatriés ainsi que le contrôle du mouvement des effectifs des salariés.

➤ **Les dépenses de fonctionnement**

Le montant des dépenses des biens et services a atteint 13,7 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 51%, en hausse d'un point de pourcentage par rapport à l'objectif de 50%. Cette situation s'explique par la prise en charge des dépenses urgentes exécutées selon la procédure exceptionnelle.

➤ **Les dépenses de transferts et subventions**

Ces dépenses ont été exécutées à hauteur 8,9 milliards de FCFA soit 15,6% des prévisions annuelles. Elles sont orientées en priorité vers les secteurs sociaux et certaines institutions de la République notamment l'Assemblée Nationale et les nouvelles institutions récemment mises en place.

➤ **Les dépenses d'investissement sur ressources propres**

Sur une dotation de 17,3 milliards de francs CFA, le niveau d'exécution base ordonnancement s'élève à 5,5 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 31,5 % contre 0,90% à la même période en 2016. Ces dépenses sont orientées vers les

travaux de réhabilitation des infrastructures routières, l'acquisition des véhicules administratifs, de matériels de bureau ainsi que la réhabilitation des bâtiments administratifs. Il convient de noter tout de même que certains investissements n'ont pas encore connu un début d'exécution à cause de la non maîtrise des procédures de passation de marchés publics.

➤ **Les dépenses de remboursement de la dette et les frais financiers**

Ces catégories de dépenses qui sont des dépenses à charge de trésorerie. Sur la base des échéanciers de paiement, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique procède à la prise en charge comptable et la Direction Générale du Budget procède à la régularisation ultérieurement. Au cours du premier trimestre, seulement 48,3 millions de FCFA ont été engagés au titre de remboursement de la dette, alors que le Trésor Public a payé aux différents créanciers près de 17,1 milliards de FCFA y compris les frais financiers. Les opérations de régularisation n'ont démarré qu'au cours du mois de juillet 2017 par les services de la Direction Générale du Budget.

1.3 - Analyse des dépenses sociales

Selon le Protocole d'Accord Technique (PTA) du programme appuyé par la FEC, les dépenses sociales sont celles orientées en faveur des secteurs de l'Education, la Santé, les Affaires Sociales, de l'Eau et Assainissement, le Monde Rural et de la Micro-finance. Le suivi des dépenses au profit de ces secteurs se fait à travers l'état d'exécution du budget (hors salaire) des départements dont relèvent lesdits secteurs, notamment les ministères de : l'Education Nationale, la Santé, Affaires Sociales, Mines et Energie, l'Agriculture et l'Entreprenariat.

Au premier semestre 2017, le montant des dépenses exécutées en ordonnance et ordre de paiement (hors salaires) s'élève à 6,6 milliards de FCFA, ce qui représente un taux d'exécution de 14,8% des prévisions annuelles des six départements ministériels concernés. Ce taux cache des disparités entre les départements ministériels. Alors que les ministères de l'Education nationale, des Affaires Sociales, et de l'Agriculture ont exécuté leurs budgets au-delà de la moyenne de 14,8%, les autres départements ministériels ont très faiblement engagé leurs crédits. Ce sont les ministères de : Santé (10,7%) ; Mines et Energie (0,8%) ; et Entreprenariat (0,6%). Cette situation pose la problématique de capacité d'absorption ou de maîtrise des procédures d'engagement des dépenses publiques par ces départements.

Le tableau ci-dessous présente le niveau des dépenses sociales.

Tableau n° 6 : Exécution des dépenses au profit des secteurs sociaux (hors salaires) au premier semestre 2017 (en milliers de francs CFA).

	Dotation 2017 [1]	Dépenses Ordonnancées au 1er semestre [2]	Dépenses effectuées par OP au 1er semestre [3]	Total [4]=[2]+[3]	Taux d'exécution (en %)= [4]/[1]
Education	9 933 099	2 506 375	701 150	3 207 525	32,3
Titre II: Fonctionnement	4 051 284	1 000 124	701 150	1 701 274	42,0
Titre IV: Intervention	2 916 600	487 708	-	487 708	16,7
Titre V: Investissement	2 965 215	1 018 544	-	1 018 544	34,3
Santé	18 485 873	667 320	1 316 563	1 983 883	10,7
Titre II: Fonctionnement	5 809 824	529 420	1 316 563	1 845 983	31,8
Titre IV: Intervention	210 000	137 900	-	137 900	65,7
Titre V: Investissement	12 466 049	-	-	-	0,0
Affaires Sociales	2 062 168	581 808	83 223	665 031	32,2
Titre II: Fonctionnement	165 561	14 925	83 223	98 148	59,3
Titre IV: Intervention	761 810	328 358	-	328 358	43,1
Titre V: Investissement	1 134 797	238 526	-	238 526	21,0
Développement Rural	4 374 790	554 523	126 499	681 022	15,6
Titre II: Fonctionnement	275 725	80 084	126 499	206 583	74,9
Titre IV: Intervention	895 000	369 454	-	369 454	41,3
Titre V: Investissement	3 204 065	104 985	-	104 985	3,3
Energie	9 657 880	75 626	-	75 626	0,8
Titre II: Fonctionnement	49 700	626	-	626	1,3
Titre IV: Intervention	75 000	75 000	-	75 000	100,0
Titre V: Investissement	9 533 180	-	-	-	0,0
Entrepreneuriat	227 288	1 313	-	1 313	0,6
Titre II: Fonctionnement	14 000	1 313	-	1 313	9,4
Titre V: Investissement	213 288	-	-	-	0,0
TOTAL GENERAL	44 741 098	4 386 966	2 227 435	6 614 401	14,8
Total Fonctionnement	10 366 094	1 626 492	2 227 435	3 853 927	37,2
Total Intervention	4 858 410	1 398 419	-	1 398 419	28,8
Total Investissement	29 516 594	1 362 055	-	1 362 055	4,6

Source : DGB (Ges'Co)

1.4 - Dépenses admises en paiement (base caisse)

Les dépenses payées par le Trésor Public au premier semestre 2017 ont connu une augmentation de 22,7% par rapport au niveau de paiement de la même période en 2016. Elles sont passées de 61,1 milliards de FCFA à fin juin 2016 pour atteindre 75,0 milliards de francs CFA au 30 juin 2017.

Le tableau ci-dessous récapitule le niveau des paiements par catégorie de dépense.

Tableau n° 7 : Situation des dépenses payées (en milliers de FCFA) au premier semestre 2017 par titre de dépense

	Cumul des dépenses payées au 1er semestre 2016	Cumul des prévisions 2017	Dépenses payées au 1er trimestre 2017	dépenses payées au 2 ^e trimestre 2017	Cumul des dépenses au 1er semestre 2017
Dépenses primaires	40 765 000	145 514 971	21 115 000	25 014 000	46 129 000
Salaires	28 124 000	58 012 043	12 209 000	12 551 000	24 760 000
Biens et services	7 505 000	26 766 277	4 371 000	7 505 000	11 876 000
Frais financiers	544 000	3 689 000		-	-
Transfert et subvention	4 592 000	57 047 651	4 535 000	4 958 000	9 493 000
Dépenses en capital	179 000	72 348 145	1 317 000	1 068 000	2 385 000
Dettes	20 193 000	19 362 000	7 363 000	9 715 000	17 078 000
Paiement des arriérés			6 714 000	2 735 000	9 449 000
TOTAL	61 137 000	237 225 116	36 509 000	38 532 000	75 041 000

Sources : LF2017, DGTCP

1.5 - Analyse des restes à payer ou à régulariser

A la fin du premier semestre 2017, les ordonnances et les ordres de paiement ne sont totalement prises en charge faute de trésorerie. Un volume de reste à payer de près de 4,9 milliards de francs CFA est resté en instance de paiement. Ce montant se répartit en dépenses de biens et services (1,8 milliard de FCFA) et dépenses en capital (3,1 milliards de FCFA).

Quant aux dépenses à régulariser, celles-ci concernent exclusivement le remboursement de la dette (17,1 milliards de FCFA) qui sont des dépenses payées à charge de trésorerie et les dépenses de transferts et subventions (587,3 millions de FCFA) qui doivent impérativement être régularisées. Pour ce qui concerne les arriérés au montant de 7,62 milliards de FCFA, leur prise en charge administrative a été faite antérieurement. Les dépenses de remboursement de la dette feront l'objet de régularisation après la transmission des pièces y relatives à la DGB.

Le tableau suivant établit la corrélation entre les dépenses ordonnancées par la DGB et le paiement effectué par la DGTCP.

Tableau n°8 : Mise en cohérence des dépenses ordonnancées et payées.

	Cumul Ordonnances + Ordre de Paiement au 1 ^{er} semestre 2017 [1]	Cumul des dépenses payées au 1 ^{er} semestre 2017 [2]	Reste à payer ou à régulariser [3]=[1]-[2]
Dépenses primaires	49 059 894	46 129 000	2 930 894
Salaire	26 489 468	24 760 000	1 729 468
Biens et services	13 664 694	11 876 000	1 788 694
Frais financiers		-	-
Transfert et sub	8 905 732	9 493 000	- 587 268
Dépenses en capital	5 464 127	2 385 000	3 079 127
Dettes		17 078 000	- 17 078 000
paiement es arriérés		9 449 000	- 9 449 000
TOTAL	54 524 021	75 041 000	- 20 516 979

Sources : DGB, DGTCP

II – PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE 2017

Le second semestre de l'année 2017 sera marqué dans le domaine de la mobilisation des ressources intérieures par la poursuite de la mise en œuvre des plans d'actions de régies. S'agissant des dépenses, le respect scrupuleux du plan d'engagement et la prudence dans la gestion de la trésorerie reste de mise.

En effet, en termes de mobilisation des ressources, les régies ont montré leurs capacités à atteindre les objectifs fixés à 102 milliards de FCFA de ressources budgétaires propres. La mise en œuvre effective des actions arrêtées d'un commun accord avec les services du FMI dans le contexte des discussions au titre de la seconde revue du programme contribuera à accroître le niveau des recettes.

S'agissant de la maîtrise des dépenses publiques, celle-ci se fera prioritairement à travers la masse salariale qui baisserait suite aux mesures suivantes : i) départ à la retraite des fonctionnaires et agents de l'Etat civils et environ 288 policiers dont les effets débiteront à partir du mois de septembre 2017; ii) poursuite du suivi du mouvement des diplomates en fin de mission qui sont rapatriés ; et iii) suspension des salaires des diplomates qui n'auraient pas repris service dans leur administration d'origine. Dans cette dynamique, la Direction Générale du Budget poursuivra le rythme des engagements en adéquation avec le plan prévisionnel de trésorerie afin d'éviter l'accumulation des arriérés de paiement.

Toutefois, pour le second semestre, certains facteurs vont probablement influencer le niveau d'exécution des catégories de dépenses ci-après :

- **fonctionnement** : forte demande d'engagement de la part des ministères sectoriels ayant faiblement consommé leurs crédits de fonctionnement, prise en charge systématique des factures des consommations publiques (Eau, Electricité et Téléphone) dans le respect du MPEF du Gouvernement de juin 2017.
- **interventions** : prise en charge des pensions, bourses et vacations.
- **Investissement** : forte demande en liaison avec l'exécution des plans de passation de marchés publics par les départements sectoriels.

Conclusion

Les difficultés rencontrées sont de deux ordres. La première est celle liée à l'instabilité de l'applicatif Ges'Co qui ne permet pas d'importer automatiquement les informations extraites dans Excel pour faciliter les calculs. Il faut passer par une saisie manuelle qui est source d'erreurs si l'on n'y prête pas attention. La seconde est relative à l'absence des données relatives aux investissements financés sur ressources extérieures. En effet, il est prévu dans le budget un montant de 55 milliards de FCFA pour financer les investissements ; malheureusement, la procédure d'exécution ne suivant pas la procédure en vigueur, il est difficile d'avoir les informations sur le niveau de consommation des crédits pour être intégré dans le présent rapport d'exécution budgétaire.

L'exécution budgétaire au troisième sera marquée davantage aux opérations de régularisation des dépenses sans ordonnancement au préalable notamment les dépenses de remboursement de la dette, les dépenses en frais financiers et la prise en charge systématique des dépenses de personnel liquidées par la Direction de la Solde et des Pensions.



Alexis GUENENGAFO,
Directeur Général du Budget